

CAMBREMER (*Calvados*)

Manoir du Bais

Jalousies

*Dernier quart du XVIII^e siècle
ou
première moitié du XIX^e siècle*



Trois jalousies ont été redécouvertes lors de notre étude sur une croisée du XV^e siècle du manoir du Bais (étude n°14022). Elles étaient entreposées et quelque peu oubliées dans les combles du logis. Ces ouvrages de fabrication simple, exposés aux intempéries et peu pérennes, ont disparu de nos fenêtres, dans leur forme traditionnelle, depuis longtemps¹. L'examen de ces jalousies nous a permis de constater que tous leurs éléments présentaient une facture manuelle et qu'il ne pouvait s'agir d'ouvrages industriels. Nous avons donc fait l'étude de ces trois jalousies pour en détailler la fabrication et la comparer aux descriptions des auteurs des XVIII^e et XIX^e siècles, mais aussi pour comprendre comment ces ouvrages fragiles avaient pu nous parvenir et tenter d'en préciser la datation.

Origine et principe de fonctionnement

La première édition (1694) du dictionnaire de l'Académie française nous rappelle qu'initialement la jalousie désigne « un treillis de bois, ou de fer, au travers duquel on voit sans estre veu ». Il faut attendre la sixième édition (1835) pour que le dictionnaire mentionne une évolution du terme en ajoutant qu'on « le dit surtout d'une espèce de contrevent formé de planchettes minces assemblées parallèlement, de manière qu'on peut les remonter et les baisser à volonté au moyen d'un cordon, et qui servent à se garantir de l'action trop vive du soleil ou de la lumière ». Il est difficile de préciser à quel moment, dans le XVIII^e siècle, le terme s'étend à ce que l'on appelle aujourd'hui un store à lamelles ou un store vénitien. Selon Henry Havard, les jalousies étaient arrivées à maturité en 1757, puisqu'un sieur Lebeuf, demeurant à Paris, informa le public qu'il venait d'inventer de nouvelles « jalousies de fenêtres qui remontent seules (...) et qui se place (...) en dehors ou en dedans de la croisée »². Quelques années plus tard, en 1769, le sieur Labadie propose lui aussi de nouvelles jalousies en fer « plus commodes et moins chères que celles que l'on exécute en bois »³. Plus curieusement, Havard indique qu'elles étaient la propriété des locataires et faisaient l'objet d'un commerce important au XVIII^e siècle pour les céder. L'auteur en cite plusieurs exemples qui ont en commun d'être en chêne et qui peuvent présenter des caractéristiques particulières comme des lattes à ressort ou des lattes garnies de cuivre.

Au-delà de ces annonces très générales, la première description détaillée d'une jalousie, dite autrefois « à la persienne », est donnée par André-Jacob Roubo dans *L'art du Menuisier* publié en 1769⁴. Selon l'auteur, « ces jalousies ne ferment pas si bien le dehors des appartements, et ne sont pas si solides que celles d'assemblage ; mais aussi elles ont l'avantage de procurer plus de fraîcheur aux appartements, de ne pas nuire dans les tableaux de croisée, de pouvoir se mouvoir de toutes les manières possibles, et d'être moins coûteuses que les autres, ce qui est un très grand avantage ». Leur fabrication est en effet assez simple et requiert peu de matériaux. Un sommier est fixé à quelques centimètres sous le linteau et porte une sorte de tablier constitué d'une lame mouvante, de plusieurs lattes et d'une lame terminale, l'ensemble étant fixé par des rubans. Ce sommier reçoit en outre un système de poulies qui permet de manoeuvrer les lattes en altitude et en inclinaison. Nous détaillerons chacun de ces éléments en partant des descriptions données par trois auteurs des XVIII^e et XIX^e siècles et les comparerons aux trois vestiges retrouvés au manoir du Bais. Le premier auteur est évidemment A.-J. Roubo qui constitue avec son ouvrage monumental consacré aux différents domaines de la menuiserie la source la plus précise au XVIII^e siècle. Le second, A.-G. Coulon, dans sa *Menuiserie descriptive : nouveau Vignole des menuisiers* nous projette quelque soixante ans plus tard, soit en 1835⁵. Le troisième, L. Jamin, est également une référence au XIX^e siècle pour la précision de ses écrits⁶. *L'enseignement professionnel du menuisier*, publié en 1894, permet d'avoir un jalon détaillé de la pratique des menuisiers à la fin du XIX^e siècle⁷. Nous verrons grâce à ces trois auteurs que les évolutions dans le temps restent cependant limitées.

1 Leur usage s'est toutefois maintenu à Lyon, où il en reste de nombreux exemples.

2 « Annonces, affiches et avis divers, 24 août 1757, n°34, p. 135 » dans H. Havard, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration : depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, 1890, Tome 3, Jalousie, colonne 80.

3 Ibid., colonne 80.

4 A.-J. Roubo, *L'art du menuisier*, Paris, 1769, p. 105-107 et planche n°29.

5 A. G. Coulon, *Menuiserie descriptive. Nouveau Vignole des menuisiers*, Paris, 1835, p. 95-97 et planche n°23.

6 L. Jamin, *L'enseignement professionnel du menuisier*, Paris, 1894-1896, Tome 1, p. 512-516 et planche n°38.

7 Ces trois auteurs couvrent une période durant laquelle le système usuel en pied / pouce est abandonné au profit du système métrique. Nous avons donc converti en système métrique les indications des deux premiers auteurs. Il est à noter que cette conversion crée parfois des mesures difficiles à comparer. Par exemple, quand Roubo place les cordons de tirage à 4 pouces (108 mm) des extrémités des lattes et Jamin à 100 mm, chacun utilise des mesures entières dans son système, sans doute plus faciles à mémoriser, mais qui ne peuvent être rapprochées.

Les trois jalousies du manoir ne sont pas semblables. Deux sont quasi identiques et présentent des lattes en bois refendu. Nous avons pu réparer l'une d'elle pour la remettre en situation (jalousie n°1). Notre étude comparative avec les auteurs sera basée sur ce modèle. Nous expliquerons ensuite les légères différences observées sur la seconde (jalousie n°2). La troisième se démarque nettement de cette production avec notamment des lattes en bois scié (jalousie n°3). Malheureusement, son sommier n'a pas été conservé, certaines de ces lattes ont également disparu et ses rubans sont très altérés. Nous ferons donc une description de ses éléments conservés pour les comparer aux deux autres. Les caractéristiques de ces trois jalousies sont récapitulées dans un tableau comparatif placé en fin d'étude.

Etude détaillée de la jalousie n°1 (planches n°1 à 4 / plans n°1 à 5)⁸

Le sommier

C'est la première pièce de la jalousie en partant du haut. Elle est constituée d'une forte planche posée sur des tasseaux ou entaillée dans les tableaux de la baie. Ses dimensions peuvent évidemment varier en fonction de la grandeur de la fenêtre, mais Roubo nous donne une largeur de 162 mm pour une épaisseur de 34 mm, Coulon de 54 à 108 mm de largeur pour une épaisseur de 27 à 34 mm, tandis que Jamin nous indique que le sommier doit être plus large de 60 mm que les lattes et que son épaisseur varie de 25 à 33 mm (voir également le plan n°1 pour ces trois auteurs). Sous cette planche sont fixées deux agrafes qui permettent la rotation de la lame mouvante. Les deux premiers auteurs de référence indiquent seulement qu'elles sont constituées d'un morceau de fer évidé (Roubo) ou de fil de fer (Coulon).

Au Bais, le sommier a une largeur de 122 à 123 mm pour une épaisseur de 27 à 31 mm. Ses extrémités sont terminées par des tasseaux qui augmentent sa longueur (1 343 mm ou 1 391 mm) (fig. 1.3). Ceux-ci n'ont pas de nécessité technique et on peut penser qu'ils ont été ajoutés pour l'allonger, la jalousie n°2 de même facture n'en possédant pas. Les agrafes sont constituées d'un fil de fer de 3,5 mm de diamètre traversant le sommier pour se retourner sur sa face supérieure (fig. 3.4 et 3.6). Nous n'avons pas d'indications sur le maintien du sommier, mais il montre trois traces de chevilles qui pourraient correspondre à sa fixation (fig. 1.3 et 3.2).

La lame mouvante

Sur sa réalisation, Roubo nous indique que sa longueur et sa largeur sont identiques aux lattes pour une épaisseur de 27 mm. Coulon et Jamin préconisent une lame plus courte pour laisser à ses extrémités la place aux agrafes. Dans ce cas, les lames viennent buter sur les agrafes et ne peuvent être remontées entièrement sous le sommier. Sa largeur n'est pas précisée, mais elle est logiquement identique aux lattes. Quant à son épaisseur, elle doit être inférieure au sommier selon Coulon et de 24 mm avec des arrondis sur les deux rives selon Jamin. A chaque bout de cette lame, est fixé un tourillon axé qui est maintenu dans l'agrafe correspondante. Roubo ne donne aucune précision sur ces tourillons. Coulon préconise l'emploi de vis ou de clous à tête et Jamin indique un tourillon ou une vis à tête ronde.

Au Bais, la lame mouvante a une largeur de 77 à 81 mm pour une épaisseur de 19 mm et une longueur sensiblement identique aux lattes, ces dernières étant très irrégulières. Les tourillons sont des clous forgés de section carrée à large tête (fig. 3.4 et 3.6). Pour laisser passer les cordons, la lame est percée de deux mortaises de 9 à 10 mm de large pour 26 à 27 mm de longueur.

Les lattes

La longueur des lattes détermine le jeu entre celles-ci et les tableaux de la baie. Les auteurs s'expriment donc sur cette différence, soit pour chaque côté des jeux pour Roubo de 27 à 40 mm, Coulon de 5 mm et Jamin de 25 mm. Pour la largeur et l'épaisseur des lattes, les auteurs sont assez proches les uns des autres. Roubo préconise 108 mm par 4,5 mm, Coulon 81 à 108 mm par 3,5 à 4,5 mm, Jamin 75 à 90 mm par 5 à 6 mm. Ces lattes sont percées de mortaises pour laisser passer les cordons. Roubo les dispose à 108 mm (4 pouces) des extrémités et Jamin à 100 mm. Pour Roubo et Coulon, les mortaises sont rectangulaires, le premier précisant une largeur de 11,5 à 13,5 mm pour une longueur de 27 mm. Les mortaises doivent être suffisamment longues pour que les lattes puissent basculer et s'incliner. Pour ce faire, Jamin les préconise en carré sur l'angle.

Au Bais, les lattes ont des longueurs qui varient de 1 264 à 1 288 mm. Si on prend en compte la longueur totale du sommier allongé par deux tasseaux, le jeu entre les lattes et les tableaux était d'environ 50 mm (au droit des lames les plus longues)⁹. La largeur des lattes est elle aussi irrégulière (85 à 98 mm), tout comme leur rectitude est aléatoire. Mais le plus surprenant, a priori, est leur épaisseur qui varie de 1,2 à 5,5 mm. Nous expliquerons plus loin dans le chapitre consacré aux bois les raisons de ces importantes différences d'épaisseur. Elles sont percées de deux mortaises d'environ 10 mm par 27 mm pour laisser passer les cordons (fig. 2.5 et 2.6).

La lame terminale

Cette lame arrête les rubans et les cordons de levage. Sa forme est identique aux lattes, mais son épaisseur est plus importante pour peser et tendre le tablier. Roubo préconise ainsi une épaisseur de 27 mm, Coulon de 11,5 à 13,5 mm et Jamin de 11 à 14 mm.

Au Bais, la lame terminale a une largeur qui varie de 93,5 à 96 mm et une épaisseur également variable de 11 à 12,5 mm (fig. 4.7).

Les rubans

Les rubans sont fixés uniquement sur la lame mouvante et la lame terminale. Ils servent à maintenir un écartement constant entre les lattes et à les incliner par l'action de la lame mouvante. Tous les auteurs s'accordent pour mettre trois rangs de ruban. Selon Roubo et Jamin, il doit être du meilleur fil. Le second privilégie toutefois des chaînettes en fil de fer ou en laiton¹⁰. Sur l'espacement entre les lattes, Roubo indique qu'il doit être le même que la largeur des lattes tandis que Jamin le préfère un peu moins que cette largeur. Roubo précise également que les coutures des rubans intercalaires doivent être en contre-haut des lattes.

Au Bais, les rubans sont dans un état remarquable au regard de leur âge, les rares ruptures s'observant au droit de leur fixation par des clous forgés (fig. 2.3 et 2.4). Ils ont une largeur d'environ 25 mm pour une épaisseur de 0,5 mm et sont composés de 42 fils de chaîne (fig. 4.5). L'espacement de 90 mm entre les lattes est particulièrement régulier, comme la longueur des intercalaires (101 à 102 mm) sur lesquels reposent les lattes. La différence de 11 à 12 mm permet un recouvrement des lattes les unes sur les autres, qui est ici indispensable au vu de l'irrégularité de celles-ci. Les intercalaires sont percés grossièrement d'une lumière rectangulaire pour le passage des cordons. Ces ouvertures sont faites sans chercher à renforcer les rives du tissu. Si nous comprenons bien la remarque de Roubo sur les coutures, celles du Bais seraient faites dans le sens contraire (fig. 4.2). En effet, le retour de tissu permettant de réaliser une couture solide se retrouve sous la latte et forme un bourrelet qui peut nuire à la bonne disposition de celle-ci.

⁸ Voir nomenclature des éléments sur le plan n°1.

⁹ Sans les tasseaux, le jeu serait de 25 mm environ. Par comparaison, le jeu de chaque côté de la jalousie n°2 est d'environ 45 mm.

¹⁰ Les auteurs de la fin du XIXe siècle s'accordent pour substituer les chaînettes aux rubans : « *Aujourd'hui on monte plus souvent les jalousies avec des chaînettes, qui obvient à l'inconvénient de la pourriture des rubans* », E. Lanoa et T. Delamarre, *Le Menuisier pratique*, Paris, 1880, p. 69. « *L'usage des rubans en toile pour supporter les lames des jalousies a presque disparu, car, étant exposés à l'eau, ces rubans pourrissaient vite, et la réparation en est difficile. On emploie généralement les chaînettes en fer galvanisé, dont la durée est plus longue et la réparation plus facile* », G. Oslet et J. Jeannin, *Traité de menuiserie*, Paris, 1898, tome 1, p. 472-475.

Le mécanisme

Sur les poulies fixées au sommier, les auteurs indiquent simplement qu'elles doivent être inclinées selon la position des cordons de tirage pour en faciliter la manœuvre. Pour le nombre de cordon, Roubo en place trois, Coulon seulement deux, et Jamin, deux ou trois en fonction de la largeur de la jalousie. Sur la nature de ce cordon, aucune indication n'est donnée¹¹. Par contre, les trois auteurs s'accordent pour placer les cordons de tirage à droite et les cordons d'inclinaison à gauche¹².

Au bais, les cordons d'un diamètre de 5 mm sont faits de 3 brins de chanvre (fig. 4.6). Le cordon de tirage est un cordon continu qui est arrêté par deux nœuds sous la lame terminale (fig. 4.7). Le cordon d'inclinaison est lui aussi un cordon continu fixé et entouré à la lame mouvante par des nœuds pour régler la pente des lames (fig. 3.4). Quant aux poulies qui sont en bois de bout tourné, leur diamètre varie de 34,5 à 41 mm pour une épaisseur également variable de 9 à 11,5 mm (fig. 3.2 à 3.5). Elles sont fixées par un axe métallique tenu au sommier par des pointes rabattues.

Le pavillon ou lambrequin

Il s'agit de la planche qui dissimule la jalousie lorsqu'elle est relevée. Selon Roubo, elle peut être chantournée sans plus de précisions. Pour Coulon, elle a une épaisseur de 9 à 13,5 mm pour une hauteur de 217 à 244 mm et on l'arrête avec des clous ou des vis sur le sommier. Jamin en donne un dessin et conseille une épaisseur de 14 à 20 mm. Au-delà de ce pavillon qui dissimule et protège la jalousie, Roubo indique que l'on peut également lui faire au pourtour « *un bâti qui affleure le devant du tableau, et qui cache le jeu qu'il y a entre la jalousie et ce dernier ; ce qui empêche aussi la jalousie de sortir en dehors de la croisée, et par conséquent de se mouvoir au gré du vent* ».

Au Bais, quelques traces de clous sur le chant extérieur du sommier pourraient correspondre à la fixation d'un ancien pavillon, mais nous n'avons pas d'autres indications. Vu les différences de longueur des lattes, elles étaient peut-être dissimulées par un habillage selon la description de Roubo.

Les bois

Roubo indique que les jalousies sont faites en chêne, alors que Coulon ne le précise pas. Quant à Jamin, il indique qu'elles sont réalisées en sapin et rarement en chêne¹³.

Au Bais, le sommier et la lame mouvante sont en sapin, tandis que les lattes et la lame terminale sont en chêne. Quant aux poulies, il s'agit évidemment d'un bois dense aux cernes serrés¹⁴.

Mais l'aspect le plus intéressant est la façon de débiter les lattes sur laquelle les auteurs ne nous apportent aucune indication dans la fabrication des jalousies, malgré un sujet qui mérite forcément l'attention. Nous avons dit plus haut combien ces lattes étaient irrégulières en tous sens. L'analyse de leurs faces laisse apparaître de nombreuses traces de fibres arrachées (fig. 2.5, 2.6 et 4.4). Cette observation indique un débit par fendage pour conserver des fibres continues et obtenir des lattes résistantes malgré leur faible épaisseur. Dans ce mode de débit, les lattes brutes étaient évidemment très irrégulières. Elles étaient alors simplement blanchies au rabot pour obtenir un état de surface permettant leur mise en peinture.

Dans son chapitre consacré aux différentes qualités des bois, Roubo confirme l'emploi de ce mode de débit pour des lattes. Il indique en effet qu'il y a encore « *une autre espèce de bois qu'on emploie pour les panneaux, on le nomme Mérin (...); il n'est pas refendu à la scie, mais au coutre, ainsi que la latte et le bois de seaux. Anciennement il était fort en usage, mais depuis que l'on donne une certaine grandeur aux panneaux, on l'a totalement abandonné, les plus longues pièces de ce bois n'ayant que quatre pieds à quatre pieds et demi de longueur : on ne s'en sert plus que pour faire des panneaux de parquet, le reste étant employé à faire des seaux, des douves de tonneaux et des lattes, ce qui fait que le beau bois devient très rare en France, le plus beau étant employé à ces sortes d'ouvrage* »¹⁵. Bien que Roubo ne précise pas l'emploi de ces lattes pour les jalousies, l'épaisseur qu'il leur donne, soit 2 lignes (4,5 mm), justifie pleinement l'utilisation de bois refendu au coutre.

Jalousie n°2 (planches n°5 à 7)

La conception de la jalousie n°2 est comparable à la première, mais d'une facture plus régulière.

Le sommier

Il est plus long que le premier, avec une longueur de 1 480 mm, pour une largeur de 131 à 133 mm et une épaisseur de 29 à 30 mm. Ses extrémités ne sont pas allongées par des tasseaux (fig. 5.2). Ses agrafes sont constituées d'un fil plus fort (diamètre : 4,2 mm) et ont une longueur de 84 mm sous le sommier (fig. 6.5 et 6.7). Elles se retournent sur le dessus du sommier et sont maintenues par des clous (fig. 6.1 et 6.2). La jalousie, plus longue, était ici dotée de trois cordons de tirage et donc de deux poulies supplémentaires sur le sommier. Toutefois, ce cordon a probablement gêné la manœuvre de cette jalousie et a été supprimé par la suite. La mortaise axiale sur le sommier a ainsi été rebouchée (fig. 5.2). Les cordons en biais étaient guidés par des cavaliers fichés sur le dessus du sommier (fig. 5.2). Ce dernier montre également quatre chevilles, dont celles des extrémités sont percées en biais, qui servaient probablement à sa fixation (fig. 5.2).

La lame mouvante

La lame mouvante, plus longue de 113 mm, a une largeur (90 mm) et une épaisseur plus importante (27 à 28 mm). Les tourillons sont également des clous forgés de section carrée à large tête (fig. 6.5 et 6.7). Ils sont cependant ici fichés jusqu'à la tête. Pour laisser passer les cordons, la lame est percée de trois lumières de 10 mm de large pour 44 mm de longueur en moyenne qui se resserrent chacune en leur centre vers un trou oblong d'une douzaine de millimètres (fig. 6.6). Ainsi, la lame peut s'incliner tout en restant parfaitement maintenue par les cordons. La jalousie n°1 ne présente pas cette spécificité.

La lame terminale

La lame terminale a une longueur de 1 389 mm pour une largeur de 90 mm et une épaisseur de 12 mm (fig. 5.1).

11 La précision n'est sans doute pas nécessaire puisque les cordons varient pas durant toute la période étudiée. A la fin du XIXe siècle, G. Oslet et J. Jeannin rappellent que « *ce sont toujours les cordes qui s'usent vite, sans elles une jalousie ne peut pas fonctionner ; il faut les remplacer tous les cinq ou six ans ; et les choisir de bonne qualité* ». op. cit., p. 472-475.

12 Il est à noter que le dessin donné par l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* éditée entre 1751 et 1772 sous la direction de Diderot et d'Alembert, montre le contraire et deux cordons de dévers.

13 G. Oslet et J. Jeannin indiquent que les poulies sont réalisées en buis, op. cit., p. 472-475.

14 C'est l'essence donnée par G. Oslet et J. Jeannin, ibid., p. 472-475.

15 A.-J. Roubo, op. cit., p. 24 et 25.

Les rubans

Les rubans sont identiques à la jalousie n°1, avec notamment 42 fils de chaîne (fig. 7.6 et 7.7). Par contre, si la longueur des intercalaires sur lesquels reposent les lattes est également la même (100 à 101 mm), la distance entre deux lattes est ici plus réduite (78 mm contre 89 mm).

Le mécanisme

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le mécanisme est le même, mais il employait à l'origine trois cordons de tirage dont un au milieu qui a été ensuite supprimé.

Le pavillon ou lambrequin

Le sommier de cette jalousie montre également quelques traces de clous sur son chant extérieur qui pourraient correspondre à la fixation d'un ancien pavillon.

Les bois

Les essences employées sont identiques à celles de la jalousie n°1. Il faut toutefois noter que les lattes également en bois refendu sont ici plus régulières en tous sens.

Jalousie n°3 (planches n°8 et 9)

Le sommier de cette jalousie en mauvais état ne nous est pas parvenu. Il ne nous reste donc que son tablier pour l'analyser. Sa facture est très différente des deux premières.

Sa lame mouvante a une longueur de 1 177 mm pour une largeur de 81 mm et une épaisseur variable de 13,5 à 15,5 mm (fig. 8.2 à 8.4). A chacune de ses extrémités, les tourillons ne sont plus formés par des clous mais par des vis à tête bombée. Ces vis ont été forgées manuellement et on le voit aisément à leur tête déportée (fig. 9.1). Le passage des cordons n'est plus assuré par des mortaises, mais par de simples trous (fig. 8.2 à 8.4).

Les lattes sont ici régulières en tous sens, même si leur épaisseur peut varier quelque peu de 2,3 à 3,6 mm. Elles n'ont pas été refendues, mais sciées et replanées à la varlope (fig. 8.5). Leur fil peut donc être tranché et les fragiliser comme on le constate sur une lame (fig. 8.6). Elles sont percées de trois trous et non de lumières pour le passage des cordons, mais la lame mouvante comme la lame terminale n'en ont que deux. Les rubans en intercalaire ne sont pas davantage percés. Il y a donc probablement eu une modification de la conception en cours de réalisation pour la doter de seulement deux cordons de tirage, voire une récupération d'éléments de plusieurs provenances.

La lame terminale a une section trapézoïdale et des traces de fibres arrachées qui indiquent qu'elle a été refendue alors que les autres éléments conservés de cette jalousie étaient sciés. Elle est en chêne pour lui donner plus de poids.

Les rubans filants qui lient toutes les lames ont la particularité d'avoir été doublés en largeur au droit de leur liaison avec la lame mouvante sur environ 55 mm (fig. 9.2). Il s'agissait probablement de renforcer les rubans ici plus sollicités qu'ailleurs. Les rubans filants ont 42 fils de chaîne à l'instar des deux autres jalousies et reçoivent des rubans en intercalaire cousus selon le même principe (fig. 9.4 à 9.6). La hauteur entre chaque latte est de 78 mm et la longueur des rubans formant intercalaires est de 88 mm.

Datation

La découverte de ces trois jalousies dans les combles du manoir nous a amené à en rechercher les emplacements initiaux pour nous aider à les dater. La façade sud exposée au soleil était évidemment idéale (voir étude n°14019, fig. 1.2.). Le rez-de-chaussée décoré de papiers peints à la fin du XVIIIe siècle ou au début du suivant, ainsi que l'étage occupé par des chambres réaménagées à la même époque, justifiaient pleinement leur emploi. Toutefois, les cotes des embrasures extérieures de ces fenêtres ne correspondent aucunement à ces jalousies. Leur bon état de conservation ainsi que leurs peintures de différentes couleurs nous ont amené alors à envisager une pose à l'intérieur, rare mais attestée par les textes. Là encore, les embrasures intérieures ne se prêtaient pas plus que les autres à cette disposition puisque l'encombrement de ces persiennes repliées était d'au moins 23 centimètres et que la hauteur libre sous les linteaux pour les installer sans gêner l'ouverture des vantaux vitrés n'était que de quelques centimètres. De la même façon, une pose sous le plafond n'était pas envisageable du fait des corniches en plâtre au rez-de-chaussée ou d'une hauteur inadaptée à l'étage. Selon le propriétaire, ces jalousies pourraient alors provenir d'un autre bien de ses ancêtres. Le manoir du Bais ne semble donc pas être en mesure de nous aider pour les dater.

Leur bon état, au regard de leur fragilité, nous laisse à penser qu'elles ont été posées, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur pendant une durée limitée. On peut également observer que l'une d'elles au moins a eu plusieurs emplois, puisque ses rubans ont été raccourcis et son sommier allongé. Quoi qu'il en soit, il ne nous reste que leurs caractéristiques et plus particulièrement leur facture entièrement manuelle qui témoigne de pratiques préindustrielles pour tenter de les dater.

Bien que les premières machines-outils arrivent au début du XIXe siècle¹⁶ pour certains travaux de menuiserie, leurs caractéristiques peu fonctionnelles ne leur permettent guère de se développer avant le milieu du siècle. Certaines opérations seront résolues plus rapidement que d'autres, comme le sciage et le mortaisage utilisés pour la fabrication des jalousies. Le corroyage, plus complexe, passera par plusieurs étapes avant d'aboutir à une machine performante. Les catalogues des expositions universelles du XIXe siècle permettent de suivre ces évolutions. Pour autant, leur utilisation dans les ateliers artisanaux reste difficile à mesurer. Leur fonctionnement nécessitera longtemps une machine à vapeur peu compatible avec de petits ateliers urbains et leur utilisation se confrontera aux pratiques ancestrales qui constituaient l'essence même des métiers. Le corroyage des bois est donc longtemps resté manuel et quelque peu en concurrence avec les machines-outils. Les auteurs de la fin du XIXe siècle et ceux du début du suivant en témoignent¹⁷.

16 A. Raux et L. Vigreux, « Machines-outils à travailler le bois », dans *Nouvelle technologie des arts et métiers des manufactures, des mines, de l'agriculture etc. : annales et archives de l'industrie au XIXe siècle description générale, encyclopédique, méthodique et raisonnée de l'état actuel des arts, des sciences, de l'industrie et de l'agriculture chez toutes les Nations*. Paris, 1872, volume 2 (tome 4), p. 259-302.

17 L. Jamin fait ainsi des recommandations pour le corroyage à la varlope, mais précise ensuite qu'elles « n'auraient, aujourd'hui, pas grande raison d'être si l'on tient compte de la précision que l'on peut obtenir du machinisme, quant au dégauchissage des bois et au dressage des joints. Mais pour le menuisier qui n'a pas encore de machines à sa disposition et qui, par conséquent, est contraint de les faire à la main, c'est-à-dire avec la varlope dans la presse de l'établi, elles sont toujours bonnes à observer pour celui qui est soucieux de son art et de faire un travail solide et bien ». op. cit., p. 440.

En 1914, J. Péchalat fait les mêmes remarques et ne qualifie pas l'ouvrier qui travail sur la machine de menuisier, mais de machiniste : « On peut complètement corroyer le bois aux machines, il en est ainsi pour tout le travail ordinaire ; pour le travail qui demande de la précision dans son ajustage, on dégauchit le bois sur une face et on établit un champ d'équerre à la varlope, du côté où doit être poussée la moulure ; le travail de la mise d'équerre est mieux fait à la main. Le prix de façon du travail à la dégauchisseuse est très réduit, le machiniste pour faire sortir sa journée ne passe pas le temps nécessaire pour corroyer exactement le bois ; le bois établi d'équerre est mis d'épaisseur et de largeur à la raboteuse ». *Manuel pratique de menuiserie en bâtiment*, Paris, 1914, p 128.

Pour dater les jalousies du Bais, le corroyage manuel ne semble donc guère être un critère fondamental. Cependant, cette caractéristique ajoutée aux autres façons manuelles, telles que les mortaises pour passer les cordons ou les vis et les clous forgés, mais aussi et surtout l'emploi de bois refendus peuvent sans aucun doute nous faire éliminer une production du XXe siècle ou des dernières décennies du précédent. Nous avons également vu au cours du XIXe siècle une évolution pour substituer généralement le sapin au chêne et les chaînettes aux cordons. Toutes ces caractéristiques ne nous permettent évidemment pas une datation précise, mais nous incitent néanmoins à proposer une fabrication probable de ces jalousies durant le dernier quart du XVIIIe siècle ou la première moitié du suivant.

Tableau comparatif¹⁸

	Cambremer Jalousie n°1	Cambremer Jalousie n°2	Cambremer Jalousie n°3	A.-J. Roubo 1769	A. G. Coulon 1835	L. Jamin 1894
<u>Sommier</u>						
Longueur	1 343 ou 1 391 mm	1 480 mm	Non conservé	Largeur entre tableaux ou 2 à 3 pouces (54 à 81 mm) de plus pour le sceller	Largeur entre tableaux	Largeur entre tableaux
Largeur	122 à 123 mm	131 à 133 mm		6 pouces (162 mm)	3 à 4 pouces (54 à 108 mm)	6 cm plus large que les lattes
Épaisseur	27 à 31 mm	29 à 30 mm		15 lignes (34 mm)	1 pouce à 15 lignes (27 à 34 mm)	25 à 33 mm
Agrafes	Fil de fer (diamètre 3,5 mm)	Fil de fer (diamètre 4,2 mm)		Morceaux de fer évidé qui tiennent au sommier	Agrafes en fil de fer	Agrafes fixées au sommier
<u>Lame mouvante</u>						
Longueur	1 277 mm	1 390 mm	1 177 mm	Idem lattes	Plus courte que les lattes	Plus courte que les lattes
Largeur	77 à 81,5 mm	90 mm	81 mm	Idem lattes, soit 4 pouces (108 mm)		
Épaisseur	19 mm	27 à 28 mm	13,5 à 15,5 mm	1 pouce (27 mm)	Plus mince que le sommier	24 mm Arrondie sur ces deux rives
Tourillons	Clous forgés (section carrée)	Clous forgés (section carrée)	Vis forgées à tête bombée (diam. 6 mm)	Tourillons (sans précision)	Vis ou clou à tête	Tourillons ou vis à tête ronde
<u>Lattes</u>						
Longueur	21 lames 1 264 à 1 288 mm	20 lames 1 384 à 1 394 mm	20 lames 1 996 à 1 200 mm	Largeur entre tableaux, moins 2 à 3 pouces (54 à 81 mm, soit 27 à 40 mm de jeu de chaque côté)	4 à 5 lignes (9 à 11 mm) de moins que le sommier (soit environ 5 mm de chaque côté)	50 mm de moins que la largeur entre tableaux (soit 25 mm de chaque côté)
Largeur	85 à 98 mm	91 à 92 mm	80 à 81 mm	4 pouces (108 mm)	3 à 4 pouces (81 à 108 mm)	75 à 90 mm
Épaisseur	1,2 à 5,5 mm	2 à 4 mm	2,3 à 3,6 mm	2 lignes (4,5 mm)	1,5 à 2 lignes (3,4 à 4,5 mm)	5 à 6 millimètres
Mortaises	143 à 159 mm des extrémités 8,5 à 11 mm de large 25 à 27 mm de longueur	140 à 142 mm des extrémités 10 mm de large 27 mm de longueur	Trous oblongs de 8 à 10 mm par 13 mm	4 pouces (108 mm) des extrémités 5 à 6 lignes (11,3 à 13,5 mm) de large 1 pouce (27 mm) de longueur	Rectangulaires	100 mm des extrémités Un carré sur l'angle
<u>Lame terminale</u>						
Épaisseur	11 à 12,5 mm	11,5 à 12 mm Long. 1389 mm Larg. 90 mm	Section trapézoïdale 4,5 mm / 9,5 mm 8,8 mm / 10,5 mm	1 pouce (27 mm)	5 à 6 lignes (11,3 à 13,5 mm)	11 à 14 mm
<u>Ruban</u>						
Nature	Ruban de fil 42 fils irréguliers de chaîne 25 mm de large 0,5 mm d'épaisseur	Ruban de fil 42 fils irréguliers de chaîne 25 mm de large 0,5 mm d'épaisseur	Ruban de fil 42 fils irréguliers de chaîne 23 à 25 mm de large	Ruban de fil que l'on choisit le meilleur possible		Ruban en fil de bonne qualité ou, mieux encore, chaînettes en fil de fer ou de laiton

¹⁸ Conversion des mesures dans le système métrique selon une toise de 1 949 mm, soit un pied de 324,8 mm.

Nombre	3 rangs	3 rangs	3 rangs	3 rangs	3 rangs	3 rangs
Espacement entre les lattes	89 mm (long. de l'intercalaire : 101 à 102 mm)	78 mm (long. de l'intercalaire : 100 à 101 mm)	78,5 mm (long. de l'intercalaire : 88 mm)	4 pouces (108 mm), soit la largeur de la latte		Un peu moins que la largeur de la latte
Coutures	En contre-bas de la latte	En contre-bas de la latte	En contre-bas de la latte	En contre-haut de la latte		
Mécanisme						
Cordons	2 rangs	3 rangs (rang central éliminé par la suite)	3 rangs sur les lames, mais 2 rangs sur les intercalaires des rubans et sur la lame terminale	3 rangs	2 rangs	2 à 3 rangs suivant la largeur
Inclinaison des lattes	Commande à gauche Cordon fixé par perçage de la lame	Commande à gauche Cordon fixé par perçage de la lame	Commande à gauche Cordon fixé par perçage de la lame	Commande à gauche Cordon fixé sur l'arrête intérieure de la latte	Commande à gauche Cordon fixé semble-t-il par perçage de la lame (d'après dessin)	Commande à gauche Cordon fixé semble-t-il par perçage de la lame (d'après dessin)
Levage des lattes	Commande à droite	Commande à droite	Commande à droite	Commande à droite	Commande à droite	Commande à droite
Pavillon						
	Traces de clous à l'extérieur du sommier pouvant indiquer un pavillon	Traces de clous à l'extérieur du sommier pouvant indiquer un pavillon		Planche quelquefois chantournée	Planche mince de 4 à 6 lignes (9 à 13,5 mm) d'épaisseur, sur 8 à 9 pouces (217 à 244 mm) de largeur	Epaisseur 14 à 20 mm. Panneau découpé selon dessin
Les bois						
Essences	Sommier, lame mouvante et lame terminale : sapin Lattes : chêne	Sommier, lame mouvante et lame terminale : sapin Lattes : chêne	Lame mouvante : aune ? Lattes : chêne Lame terminale : chêne	Chêne	Non précisé	Sapin, rarement en chêne

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Jalousie n°1
- Planche n°2 : Jalousie n°1
- Planche n°3 : Jalousie n°1
- Planche n°4 : Jalousie n°1
- Planche n°5 : Jalousie n°2
- Planche n°6 : Jalousie n°2
- Planche n°7 : Jalousie n°2
- Planche n°8 : Jalousie n°3
- Planche n°9 : Jalousie n°3
- Plan n°1 : Les jalousies / XVIIIe et XIXe siècles (d'après Roubo, Coulon et Jamin)
- Plan n°2 : Elévation intérieure, vue de dessus et vue de côté
- Plan n°3 : Vue intérieure du tablier
- Plan n°4 : Détail du sommier (extrémité gauche)
- Plan n°5 : Détail du sommier (extrémité droite)